

# Bazus



P.06

**Bilan d'étape**  
4 ans d'actions



P.12

**Travaux**  
Route de Montjoire



P.22

**Bazus en images**  
Rétrospective



## Mairie :

Le Village - 31380 Bazus

Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30

E-mail : [mairie.bazus@wanadoo.fr](mailto:mairie.bazus@wanadoo.fr)

Sites : [www.mairie-bazus.fr](http://www.mairie-bazus.fr) / [www.cc-coteaux-du-girou.fr](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr)

Horaires de permanence du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi de 17h-19h et le Mercredi de 10h-12h

## École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND

Tél : 05 61 84 88 93

## Cantine scolaire

Tél : 05 61 84 64 83

## Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Charlotte BRUNOT

Tél : 06 58 84 15 09

## Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

## Bibliothèque :

Responsable : Mme Marie PLACE

Horaires : le jeudi de 17h-18h

## Correspondante de La Dépêche :

Mme Marie-Hélène d'HOFFELIZE

Tél : 06 30 20 76 84

E-mail : [mariehelenedhoffelize@gmail.com](mailto:mariehelenedhoffelize@gmail.com)

## Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

## Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes

En bas de la Place Saint-Pierre

## Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

## Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

[www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr](http://www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr)

## Jours de collecte des déchets :

**Ordures ménagères** : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

**Recyclables** : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

## Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : 05 34 26 93 89

Du Lundi au Dimanche : 9h30-12h / 13h30-18h.

(fermée le mardi et jours fériés). Réservée aux particuliers

## Assistante sociale : 05 34 25 50 50

## Conciliateur de justice : 05 61 84 21 10

## Quelques tarifs

### Assainissement :

Branchement maison neuve : 4000€

Branchement maison ancienne : 1000€

La participation aux frais de branchement (PFB), pour les travaux de réalisation des branchements, sera facturée au coût réel.

Cotisation fixe : 50€ / an

Prix de l'eau usée : 1,05€/ m3

RMRC : Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte : 0.25 €/m3

Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau.

### Concession cimetière :

Trentenaire, pour propriétaire à Bazus : 40€ le M2

Temporaire, pour non propriétaire à Bazus (15 ans) : 30€ le M2

### Salle polyvalente

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

## Numéros d'urgence

**Samu 31** : 15 **SAMU Social** : 115

**Sos médecins** : 05 61 33 00 00

**Centre antipoison (Purpan)** : 05 61 77 74 47

**Gendarmerie** : 17 ou 05 34 26 02 05

**Pompiers** : 18

**CHU Purpan** : 05 61 77 22 33

**CHU Rangueil** : 05 61 32 25 33

**Resogardes** (pharmacies de garde) : 3237

**Plan grand froid / Canicule** : 0805 36 36 31

02 Mémo

03 Édito

04 Équipe municipale

05 Vie municipale

06 Bilan d'étape

10 Vie locale

12 Travaux et projets

16 Enfance

17 Infos express

20 Vie associative

22 Bazus en images

24 Bazus autrefois

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus  
Tél. : 05 61 84 95 50 / [mairie.bazus@wanadoo.fr](mailto:mairie.bazus@wanadoo.fr)

**Directeur de la publication** : Brigitte GALY

**Rédacteurs en chef** : Isabelle CANO-MARMOL  
Delphine LAURENT et Véronique BOULOUYS

**Photos** : Mairie, associations

**Conception, réalisation graphique** :

Nicolas Todo Graphiste freelance  
Tél. : 06 30 26 86 68





## L'édito du maire

Madame, Monsieur,

**Nous venons de tourner la dernière page de l'agenda 2018 et nous voici prêts à aborder l'année 2019 remplis d'enthousiasme.**

Ce bulletin municipal nous permet de vous informer des diverses actions écoulées et des différents projets à venir dans notre commune. Cette année, un bilan d'étape vous est spécialement présenté de façon à vous exposer les réalisations depuis 2014.

Nos collectivités sont encore et toujours soumises aux baisses de dotation de l'État. Dans ce contexte, nous devons déployer de trésors de réflexion, d'énergie et de temps, car notre ambition est de réussir des challenges pour « **Bien vivre à BAZUS** ».

**Le début d'année connaîtra aussi ses moments conviviaux** : le 19 janvier à 18h pour la cérémonie des vœux, et le 20 janvier pour le traditionnel et agréable repas offert à nos aînés.

**En attendant le plaisir de vous retrouver sur ces moments de partage, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, une très belle année 2019, riche de tout ce que vous, mais aussi tous vos proches, pourrez en attendre.**

Brigitte Galy

**Brigitte Galy, Maire de Bazus, et le conseil municipal  
ont le plaisir de vous convier**

**Samedi 19 Janvier à 18h à la salle des fêtes  
pour la présentation des Vœux suivie du verre de l'amitié**

**Venez nombreux partager ce moment de convivialité**

*Meilleurs  
Vœux*





# Équipe municipale

**Brigitte GALY**  
Maire  
Conseiller Communautaire C3G



**Serge FAVA**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Conseiller Communautaire C3G suppléant  
Chargé de la vie scolaire et périscolaire  
Finances et PLU

**Frédéric MEJA**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Chargé du personnel technique  
et du service technique  
Agriculture



**Delphine LAURENT**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Chargée de l'information  
et de la communication  
PLU et Vie communale



**Cédric COURNEIDE**  
Voirie et Urbanisme  
Syndicat de l'eau  
Fêtes et cérémonies



**Isabelle CANO-MARMOL**  
Communication et information  
Finances et Vie communale



**Véronique MONTANER**  
Personnes âgées et  
personnes en situation de handicap  
Aide sociale et CCAS



**Véronique BOULOYUS**  
Syndicat de l'eau  
Aide sociale  
Fêtes et cérémonies



**Maxime BONNET**  
Voirie et sécurité routière  
Accessibilité des personnes handicapés  
Fêtes et cérémonies



**Julien LAFON**  
Finances Urbanisme  
PLU Électricité



**Gilbert PENNEC**  
Bâtiments communaux  
Environnement



**Erick RIVIERE**  
Vie scolaire et périscolaire  
Syndicat d'électricité  
Aide sociale



**Franck PARENT**  
Bâtiments communaux  
Voirie  
Fêtes et cérémonies



## LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

- Fabienne FAVA** adjointe administrative principale
- Isabelle GOUSMAR** agent administratif (Contrat PEC)
- Estelle JOURET** agent technique (Contrat PEC)
- Alain OULES** agent technique (Contrat PEC)
- Frédéric PIROLA** agent technique (absent)



## Les Echos du Conseil Municipal

### Principales décisions prises au fil des conseils

#### • Budget et taxes :

- Le compte administratif de 2017 est approuvé à l'unanimité et conforme aux comptes de gestion. La section fonctionnement présente des dépenses pour 308 606.63 € et des recettes pour 390 573.59 € ; la section investissement présente des dépenses pour 92 379.25 € et des recettes pour 134 590.01 €.

- Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux des taxes du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation.

- Les résultats figurant au compte administratif 2017 font état d'un excédent de fonctionnement de 512 558.85 € et 259 461.04 € en investissement et des restes à réaliser de 375 000 €. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'affectation suivante : 397 019.89 € à reporter en section fonctionnement et 115 538.96 € en section d'investissement.

- Les indemnités de fonction de Mme le Maire et des 3 adjoints sont calculées selon l'indice brut terminal de la fonction publique et restent inchangées.

- Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité : section de fonctionnement : 797 531.85 € ; section d'investissement : 1 411 108.89 €.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer au sonneur civil une indemnité de 800 euros brut annuel.

- Le conseil municipal attribue une indemnité annuelle de 100 % au receveur pour ses prestations d'assistance budgétaire.

#### • Achats de matériels

- Acquisition d'une laveuse pour le nettoyage des locaux communaux pour un montant de 2 150 € HT et demande de subvention au Département.

- Acquisition de bancs, poubelles et tables pour l'aménagement de l'aire de jeux petite enfance pour un montant de 1 141 € HT et demande de subvention au Département.

- Acquisition de chaises pour un montant de 1 780 € HT.

- Acquisition d'une tronçonneuse pour un montant de 545 € HT.

- Accord d'un prêt sans intérêt du Département pour la création du columbarium d'un montant de 3 442.50 € remboursable sur 4 ans.

#### • Travaux

- Approbation à l'unanimité du plan de zonage d'assainissement.

- Approbation à l'unanimité du PLU.

- Pour le projet d'aménagement de la RD 61 (route de Montjoire), le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Eaux usées : entreprise OULES pour un montant de 144 363.50 € HT;

Lot 2 : Voirie Réseaux Divers : entreprise ECTP pour un montant de 500 000 € HT;

Lot 3 : Aménagements paysagers : entreprise RICHIN pour un montant de 15 361.75 € HT.

- Pour financer les travaux d'aménagement de la RD 61, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 700 000 € sur 15 ans à un taux d'intérêt fixe de 1,40 % et un emprunt de

130 000 € sur 2 ans à un taux d'intérêt fixe de 0,75% (afin de palier à l'avance de la TVA).

- Dépôt d'un dossier de demande d'aide au dispositif LEADER et à la Région pour l'aménagement de la RD61.

- Décision à l'unanimité d'approuver les projets de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics et demande d'aide financière au conseil départemental.

#### • Divers

- Le conseil municipal autorise à l'unanimité la signature de la convention relative à l'ALAE de mise à disposition des services avec la C3G.

- Signature de la convention avec la SAFER pour l'utilisation du portail VIGIFONCIER afin de suivre l'ensemble des mouvements fonciers.

- Suite à l'augmentation des tarifs de la société RECAPE de 2%, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du repas de la cantine à 3.36 € à compter de septembre 2018.

- Remplacement de deux poteaux d'incendie défectueux situé route de Montjoire. VEOLIA a été retenue pour effectuer ces travaux pour un montant de 3 801.66 € HT à la charge de la commune.

- Signature d'une convention d'assistance technique au fonctionnement et à la maintenance de la STEP avec VEOLIA EAU.

- Le conseil municipal considérant l'intérêt pour les habitants de la commune de bénéficier de remises sur les tarifs de mutuelle a décidé d'engager une démarche en vue de mettre en place un partenariat avec le groupe AXA.



# Bilan d'étape

2014 – 2018 – 2020



## 4 ANS D' ACTIONS, FAISONS LE POINT

**“ Le socle de la confiance, c'est le respect des engagements pris.”**

Elus en 2014, j'avais souhaité, avec mon équipe, vous proposer une feuille de route simple et réaliste, pour respecter l'identité de notre village et être attentifs au bien-être des habitants.

Déjà plus de quatre ans de travail, c'est pourquoi il m'a semblé important de revenir vers vous pour vous présenter ce bilan d'étape de nos réalisations.

**Pour un bon nombre d'entre elles, vous les connaissez, vous avez pu les vivre ou les considérer.**

C'est la raison pour laquelle, **l'équipe municipale s'honore aujourd'hui, d'avoir tenu, et même dépassé, les engagements annoncés.** Cela représente des heures innombrables d'investissement, de réunions et de présence sur le terrain, pour les élus mais aussi pour les agents communaux.

Chacun dans notre rôle, nous avons œuvré au bien-être de toutes les générations d'habitants, à l'animation et au développement

de notre village. Mais nous ne l'avons pas fait seuls, rien n'aurait été possible sans le concours de ceux qui se sont investis quotidiennement : nos partenaires, les équipes des écoles, les bénévoles des associations ou simplement des particuliers, fiers de vivre à Bazus.

Au vu de ces déterminations et du potentiel de notre commune, nous avons pu lui insuffler un nouveau dynamisme. **Mais bien sûr, il reste encore des réalisations à concrétiser et beaucoup d'idées à faire mûrir.** La force de l'action municipale réside dans sa proximité et le lien qui nous unit à Bazus, et entre Bazusiens. Je souhaite maintenir cette dynamique que nous portons ensemble.

**Pour arriver à ces résultats sans l'augmentation des impôts communaux, il m'a fallu conduire une politique rigoureuse et active en étant toujours soucieuse de l'intérêt général. C'est donc sur des écrits que je vous présente en pages suivantes ce bilan des réalisations menées.**

Votre confiance m'honore et elle m'engage, veuillez croire, chères et chers Bazusiens, à mes sentiments chaleureux et dévoués.

Brigitte GALY



## Une gestion saine, responsable et rigoureuse

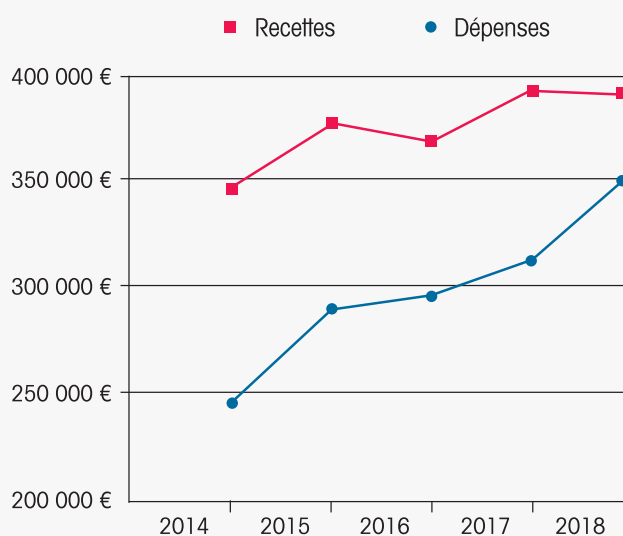
### Finances

**Réalisé** Une **gestion absolue et transparente** des finances est essentielle pour permettre d'assurer le présent et de prévoir l'avenir.

**Réalisé** Nous gardons le cap que nous nous étions fixé et ce, malgré un contexte financier chaque année plus contraint : baisse des dotations, désengagement de l'état par des transferts de charge aux communes...

**Réalisé** **Recherche active d'aides financières** multiples pour bénéficier d'un maximum de subventions.

#### Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement représentant des dépenses obligatoires de charges courantes sont impactées par la hausse des tarifs mais nous avons tenté de **maîtriser et de limiter ces dépenses**.

Les recettes de fonctionnement sont issues des dotations de l'État, des impôts et des cotisations. Malgré une forte diminution des aides de l'État, nous avons réussi à **stabiliser les recettes pour garantir un service public de qualité**. Elles sont toujours supérieures aux dépenses et permettent de dégager des excédents pour assurer des projets structurants pour la commune.

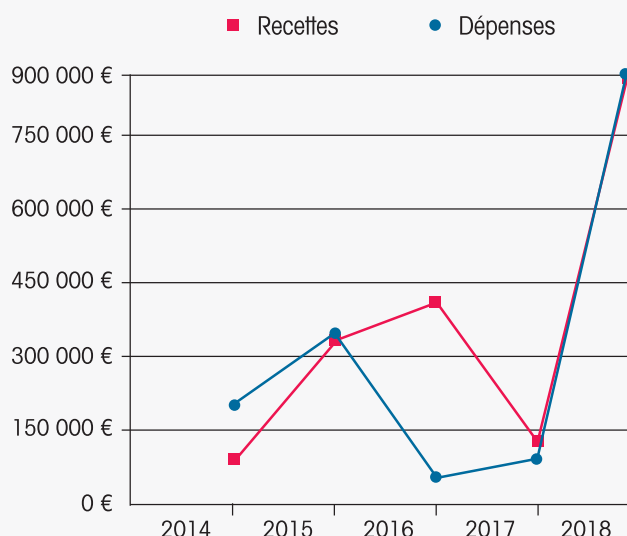
### Taxes

**Réalisé** Nous n'avons pas augmenté les taux des taxes **communales** et nous faisons partie des rares communes à afficher une telle stabilité fiscale.

	2014	2018
<b>Taxe Habitation</b>	<b>10,67 %</b>	<b>10,67 %</b>
<b>Foncier Bâti</b>	<b>8,44 %</b>	<b>8,44 %</b>
<b>Foncier Non Bâti</b>	<b>61,55 %</b>	<b>61,55 %</b>

**Tous les projets ont été accomplis sans l'augmentation de vos impôts communaux.**

#### Évolution des dépenses et recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement relativement stables jusqu'en 2017, évoluent fortement en 2018, en lien avec la réalisation de travaux importants ayant vu le jour cette année.

Les recettes d'investissement suivent le même sens grâce aux subventions, au remboursement de la TVA, aux excédents et à l'emprunt.

## Prendre soin des habitants en assurant leur sécurité

**Réalisé** Notre tranquillité renforcée par la mise en place de la **vidéo protection**, pour lutter contre les cambriolages, les incivilités et les dégradations.

**Réalisé** Mise en place, en partenariat avec la préfecture, du dispositif **« participation citoyenne »**.

**Réalisé** Une collaboration étroite avec la gendarmerie.

**Réalisé** Mise en place de 2 sessions de sensibilisation d'aide aux premiers secours avec les pompiers de Rouffiac-Tolosan.

**Réalisé** Acquisition d'un **défiibrillateur**.



## Un patrimoine enrichi et entretenu, des ressources préservées

### Patrimoine

**Réaliser** Réfection de la **toiture et des façades de l'église**.

**Réaliser** Un nouvel **atelier municipal** a été conçu pour optimiser le fonctionnement pour le personnel technique.

**Réaliser** Création de **deux bureaux** pour le groupe scolaire et périscolaire.

**Réaliser** Acquisition de **3 terrains** : aménagement du rond-point de la route de Montjoire / à côté de l'école pour des aménagements futurs si besoin / chemin du Forgeron pour constituer une réserve foncière.

**Réaliser** Création d'un **espace cinéraire** avec un columbarium et un jardin du souvenir.

### Entretien des bâtiments communaux/ Espaces publics

**Réaliser** Réfection de la **toiture** et de toute la **zinguerie** du bâtiment de la **mairie**.

**Réaliser** Remplacement de toutes les **fenêtres de la mairie** pour diminuer la facture énergétique.

**A l'étude** Remplacement des **fenêtres de la salle des fêtes** en mettant du double vitrage.

**A l'étude** Mise aux normes de **l'installation électrique** de l'étage de la mairie.

Rénovation de **l'éclairage public** par des LED :  
**Réaliser** - centre bourg  
**Engager** - périphérie.

**A l'étude** Demande de création d'un éclairage public du bas de la place vers le chemin des Mourillous.

**Réaliser** **Aménagement paysager** de l'entrée du village (route de Montjoire) par la création de trottoirs et de murets, pour des déplacements sécurisés.

**Engager** Equiper la mairie avec des **pompes à chaleur** afin de réguler les températures et économiser en énergie.

### Assainissement

**Réaliser** Agrandissement de la **station d'épuration** afin de raccorder de nouveaux branchements.

**Réaliser** Un nouveau zonage d'assainissement.

**Réaliser** Extension du réseau des eaux usées sur la route de Montjoire afin de desservir une nouvelle zone en assainissement collectif.

### Urbanisme

**Réaliser** **Un nouveau PLU a été approuvé**.  
 Un outil stratégique dans l'aménagement communal et un véritable projet du territoire pour un développement maîtrisé.  
 Nous nous sommes opposé au PLUi (PLU Intercommunal) afin de défendre la maîtrise de notre PLU.

### Mais aussi...

**Réaliser** Acquisition d'un **premier véhicule utilitaire**.

**Réaliser** Acquisition d'un **tracteur tondeuse** pour remplacer l'ancien irrécupérable.

**Réaliser** Achat de petits équipements (bricolage, équipement administratif ...)

**Engager** Améliorer la connexion pour un très **haut-débit** sur notre territoire, par la mise en place d'une armoire PRM au centre du village.

**Réaliser** Mise en place de **panneaux informatiques** afin de promouvoir notre patrimoine.



## Garantir une information de qualité aux habitants

**Réaliser** **Un site internet** créé en 2015, afin de connaître les informations de la vie de la commune.  
**www.mairie-bazus.fr**

**Réaliser** Le **panneau numérique** situé sur le mur de la mairie vous donne des informations régulières sur les événements à venir.

**Réaliser** La création d'une page **Facebook** dédiée spécialement à la Mairie de

Bazus. Ce mode de communication permet aux abonnés de recevoir l'information en temps réel. A ce jour 60 abonnés sur notre page "**Bazus**".

**Réaliser** **Un bulletin municipal** « nouvelle formule » avec toute l'actualité de l'année écoulée.

**Réaliser** Des **réunions publiques** : PLU, participation citoyenne, ordures ménagères.

**Réaliser** La diffusion de **courriers ponctuels** lors d'événements importants.

**Réaliser** **Rencontre en mairie** pour échanger.

**A l'étude** **Information en temps réel** à chaque administré pour recevoir toutes les informations utiles et importantes.





## Grandir à Bazus

### Ecole/Education

- Réaliser** **Travaux de rénovation et d'entretien** : création du parking de l'école, rénovation des toitures, création de 2 bureaux, création d'une rampe pour l'accessibilité des PMR, réfection de la clôture de l'enceinte de l'école et réhaussement du portail, changement des tubes néons par des plafonniers à LED dans les classes.
- Réaliser** Participation pour le financement des sorties « **classe découverte** ».
- Réaliser** **Tarification sociale** de la garderie (ALAE/ALSH) ainsi que des activités périscolaires (avec la C3G).
- Réaliser** **Nouveaux rythmes scolaires** : NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) gratuites (avec la C3G).

**Réaliser** Soutien de la commune pour la **création du lycée à Gragnague**, de façon à diminuer le temps de trajet des élèves et qu'ils étudient dans un environnement privilégié.

**Engager** Mise en place de pompes à chaleur air/air dans 2 classes pour un confort de températures (chaleur ou climatisation).

**Engager** Acquisition de petits équipements pour le fonctionnement scolaire.

### Petite enfance

**Réaliser** Création de l'**aire de jeux petite enfance**, son succès ne dément pas, il y toujours beaucoup de monde dès qu'il fait beau.

**Réaliser** Création d'un « **espace détente** » : un lieu calme et serein pour goûter en famille et pourquoi pas un coin de rencontres.



## De l'accompagnement pour tous

### Associations

- Réaliser** Le soutien est assuré par le maintien du niveau des **subventions aux associations communales**, ainsi que la mise à disposition gratuite du matériel et des locaux : salle des fêtes et salle des associations.
- Réaliser** Continuer à soutenir les associations pour favoriser le bénévolat et les aider à trouver de nouveaux membres afin que les animations perdurent pour créer des liens et des lieux de rencontre.

### Personnes âgées

- Réaliser** Mise en place d'une **veille sociale** afin d'accompagner les aînés isolés en cas de plans « Canicule » ou « Grand Froid ».

**Réaliser** **Le repas des aînés** où ils sont toujours nombreux à venir partager un moment convivial et pour ceux qui ne peuvent pas venir, un repas festif leur est livré.

**Réaliser** Un partenariat auprès d'une **complémentaire santé** afin de faire bénéficier d'un tarif avantageux aux seniors.

**Réaliser** Une volonté de création de liens entre générations par « l'après-midi jeux de société ».

**À l'étude** Etudier une possibilité de rencontre pour se retrouver régulièrement et de rompre parfois l'isolement des aînés.

**Engager** Initiation au PCS1 et à l'outil informatique pour les seniors.

### Personnes en situation de handicap

- Engager** Mise aux normes de l'**accessibilité** des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, école).
- Engager** Création d'un **WC public** au centre du village pour les personnes à mobilité réduite.





### Souvenons-nous...

Le 24 novembre 2018, sous un beau soleil, **nous nous sommes recueillis devant le monument aux morts**, pour rendre hommage à tous ces soldats tombés pour la France au champ d'honneur, dans les tranchées boueuses, à des milliers de kilomètres de chez eux.

Les élèves de la classe de Mr Guillaume COSSET ont chanté la « Marseillaise » et Alice ALARCOR, élève de 3ème, a lu un texte d'Henry Floch « Ma bien chère Lucie », pour le plaisir de tous. Après un lâcher de ballons, les élèves se sont vu remettre un diplôme et une cocarde en mémoire de nos anciens, qui méritent, **100 ans après**, que l'on se souvienne et que l'on se remémore leur histoire.

**Nous avons conclu ce fort moment autour d'un verre de l'amitié.**



### Des panneaux de signalétique pour valoriser notre patrimoine

Sur proposition de la Commission « Tourisme » de la C3G, 23 panneaux de signalétique patrimoniale ont été installés au sein des communes sur les sites et monuments remarquables du territoire. Ces panneaux en fer forgé jalonnent le parcours touristique au cœur de l'histoire de nos communes.

**Trois panneaux dans notre village retracent l'histoire de nos bâtiments: l'église, le lavoir et le poids public.**

Cette initiative entre dans cadre plus général de la volonté de la C3G **de développer le tourisme sur le territoire** au travers de balades animées destinées à mettre en valeur les chemins de randonnées, et à créer une animation culturelle et touristique.

### 4<sup>ème</sup> édition des «Tables gourmandes»

Le **25 Août**, la municipalité a organisé la **4<sup>ème</sup> édition** des habituelles « **Tables Gourmandes** » animées par la banda Los Picaros et des musiciens de Bazus.

Après une journée incertaine, le beau temps était au rendez-vous ce soir-là, ce qui a incité les promeneurs à venir nombreux pour partager un moment de convivialité en famille ou entre amis. Certains ont préféré emporter leurs plats et les déguster chez eux.

Chacun a pu se restaurer et se désaltérer avec des produits proposés par nos fidèles artisans et producteurs régionaux. Difficile de choisir entre un aligot saucisse, du canard, des moules ou un rougail.

Nous avons dû faire face à la défection de quelques artisans en raison d'une météo incertaine, mais Aurélie a su nous régaler avec ses glaces aux fruits frais roulées à la plancha. Tout cela arrosé de vins de Gaillac et de Champagne de Sylvain.

**Cette année, les 5<sup>èmes</sup> Tables Gourmandes auront lieu le 31 Août 2019. « Réservez votre soirée ! »**





## Repas des aînés 2018

Comme chaque année, le traditionnel « repas des aînés » a rassemblé, dimanche **21 janvier 2018**, les 54 convives à la salle des fêtes pour le repas offert par la municipalité en présence des employés communaux.

Les invités ont partagé un repas préparé et servi par le traiteur Viaule. Après l'apéritif, ils ont pu se régaler avec le foie gras puis un filet de rouget, suivi d'un trou normand pour permettre de faire une petite pause burlesque. Ensuite, le repas s'est poursuivi avec du veau et ses accompagnements puis un trio de fromages pour finir avec la traditionnelle bûche pâtissière. Le tout accompagné de bons vins du pays et du champagne.

L'animation de cette journée était assurée par le magicien Christian VEDELHE.

Les 21 aînés qui n'ont pas pu être présents ont bénéficié du même repas servi à domicile. **L'implication et la présence nombreuse de toutes et tous a permis la réussite de cette « fête des aînés ».**

**Pour l'année 2019, le repas des aînés sera renouvelé dans les mêmes conditions. Il aura lieu le dimanche 20 janvier 2019 à 12h.**



## Nos référents en visite au Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG)

A l'initiative et en présence du Capitaine Gaël De Leséleuc de Kérouara, le 5 octobre dernier, Mme Le Maire accompagnée de 2 des référents de notre village, ont visité le **CORG de Haute-Garonne**.

Le CORG a pour mission de recevoir les **appels du 17** sur le secteur et constitue en temps réel l'interface permanente entre la population et les unités de Gendarmerie. **La permanence est assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

Ils ont pu se rendre compte en direct de l'extrême réactivité des gendarmes, chargés de la réception des appels, qui activent la mise en route immédiate des patrouilles

les plus proches du lieu de l'alerte. On leur a montré aussi les différents équipements et les armes de défense. Ils ont également pu échanger avec les gendarmes de recherche et du peloton de surveillance et d'intervention.

**Faire le 17** est un réflexe qui peut sauver autant des personnes que des biens. Si vous voyez une incivilité ou si vous soupçonnez un cambriolage, n'hésitez pas à appeler le 17 et vous serez automatiquement en lien avec le CORG qui va envoyer des gendarmes sur les lieux.

**« Dérangez-nous jour et nuit, nous sommes là pour ça ».**



## Vandalisme

La mise en place du dispositif de **participation citoyenne** a porté ses fruits, puisque seuls deux cambriolages ont été déplorés sur la commune en 2018 (contre 12 entre 2016-2017). Toutefois, notre village doit faire face à une nouvelle forme de délinquance : **le vandalisme !**

En effet, nous appelons votre attention à tous, sur le fait que depuis quelques temps **Bazus connaît des actes de vandalisme** sur les locaux publics. Nous tenons à vous sensibiliser sur cette problématique, sur les dégradations que la commune a subit : dégradation des bâtiments à l'école, le city, aire de jeux, nuisances nocturnes... Nous avons fait le choix de vous en infor-

mer publiquement et nous vous demandons de bien vouloir en tant qu'habitant de la commune, de ne pas prendre à la légère ce fléau qui est inadmissible dans un village comme le notre.

Sachez que nous ne restons pas sans rien faire et que la Municipalité a déposé plainte suite aux derniers incidents. Les parents des adolescents concernés ont été convoqués et une procédure est en cours. **Ces actes pour la plupart d'enfants mineurs sont des manques de civisme** que nous ne pouvons accepter plus longtemps.

Grâce aux **caméras de vidéosurveillance** nous sommes en mesure d'identifier les « casseurs », issus de Bazus et des communes alentours. Nous prendrons les me-

sures nécessaires pour que le remboursement des réparations soit pris en charge par les responsables

**L'objectif de la municipalité est de rétablir l'ordre et de retrouver la tranquillité à laquelle tous les Bazusiens et Bazusiennes aspirent.**



Porte atelier brûlée

Barrière city arrachée



## Travaux réalisés

### TRAVAUX ROUTE DE MONTJOIRE

#### 380 m : un programme d'une envergure exceptionnelle

Le projet concernant la route de Montjoire était complexe et audacieux à élaborer mais fondamental. Un marché mettant en œuvre plusieurs concessionnaires et impliquant la coordination de plusieurs intervenants.

Plusieurs mois d'études avec le bureau G2C Ingénierie, plusieurs mois d'autorisations (agence de l'eau, conseil départemental CD 31...) plusieurs mois de montage de dossiers financiers pour l'obtention d'aides publiques (Etat, CD 31, Région Occitanie, Europe, SDEHG) et d'un emprunt, et enfin plusieurs mois de **travaux importants**.

L'entreprise OULES mandatée et financée entièrement par le Syndicat Intercommunal Eau Tarn et Girou a démarré en avril 2018 pour remplacer toutes les **canalisations du réseau d'eau potable** sur cette portion de route. Elle a également renforcé le réseau d'eau potable sur 200 m supplémentaires en amont de l'agglomération.

La même entreprise OULES a réalisée **l'extension du réseau de collecte des eaux usées** pour desservir en **assainissement collectif** cette zone afin de pouvoir la raccorder gravitairement au réseau existant relié à la station d'épuration qui avait été agrandie en 2015. Un tampon de raccordement a été installé en limite de propriété de chaque construction existante ou future.

Ensuite, l'entreprise ECTP a réalisé **le réseau d'eaux pluviales** de part et d'autre de la route départementale ce qui représente plus de 800 m de canalisations. Puis, l'urbanisation de la route s'est effectuée avec **la création de trottoirs des deux côtés de la voirie**. Pour assurer une continuité harmonieuse avec le centre bourg, les trottoirs ont été réalisés en béton désactivé. Ce cheminement doux conçu avec les normes PMR permettra de sécuriser ses usagers. En partenariat avec le CD 31, l'entreprise ECTP a **aménagé un giratoire à l'entrée Est de la commune**. La création de ce rond-point s'inscrit dans un projet à long terme pour la desserte de nouveaux quartiers et ainsi désenclaver le centre bourg.

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	700 000 €
<b>Subventions (au minimum, aides connues) :</b> (en attente des autres notifications)	200 000 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b> (Emprunt)	500 000 €



L'entreprise ECTP a poursuivi cet ouvrage avec la construction de **murets de soutènement et paysagers en briquettes rouges** typiques de notre village. Un muret au centre du giratoire avec la plaque d'accueil soulignera l'entrée de la commune de Bazus.

En parallèle, l'entreprise BOUYGUES intervenant pour le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) a assuré les travaux **d'enfouissement des réseaux électriques** ainsi que l'installation des mâts d'éclairage public avec un éclairage à LED dans l'optique d'économie d'énergie et de développement durable. L'entreprise SCOPELEC a assuré **l'enfouissement des réseaux de télécommunications** via une convention avec ORANGE.

Le CD 31 a mandaté l'entreprise COLAS afin d'effectuer le terrassement du **giratoire, l'aménagement routier** et la réalisation des enrobés du giratoire et de la route de Montjoire. La signalisation verticale et horizontale a été réalisée.

Pour finir ce programme de **revitalisation de la RD61**, l'entreprise RICHIN va réaliser **l'aspect paysager** avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes puis l'aménager avec des bancs et des corbeilles.

De long mois de travaux pour coordonner les différentes entreprises qui ont été éprouvant pour les riverains et usagers de cette portion de route. **Mais la concrétisation de cet ouvrage présente un résultat remarquable.**

Pour mettre un point final à ce chantier, en présence de nos partenaires financiers et toutes les équipes techniques, **nous vous inviterons à une inauguration sur site**, la date sera communiquée prochainement.



## COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR



La crémation devenant une pratique funéraire de plus en plus répandue, nous avons décidé de créer dans le nouveau cimetière **un columbarium et un jardin du souvenir**.

Ce **site cinéraire** sera un lieu permettant l'accueil des cendres issues de la crémation des défunts et d'avoir un espace de recueillement pour les familles.

**Le columbarium est un édifice construit en brique** comportant 6 cases destinées à la conservation des urnes. Chaque case pourra recevoir de 1 à 4 urnes en fonction de leurs dimensions. Quatre cases supplémentaires ont été aménagées au sol. **L'utilisation du columbarium nécessite l'obtention d'une concession funéraire, délivrée par la commune.**

**Le jardin du souvenir** est délimité par des bordures, l'espace comprend un puisard et un tapis de galets. Une stèle en granit domine ce lieu. Son utilisation est gratuite et ne requiert pas d'acte de concession funéraire. **La dispersion des cendres se fait sur dépôt d'une simple demande à la mairie.**

Un banc et une table de cérémonie complète ce lieu. Un aménagement paysager composé d'arbustes agrmente et délimite ce site.

**Le règlement et les tarifs seront approuvés prochainement par le Conseil municipal**

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	13 770 €
<b>Réserve parlementaire (État) :</b>	6 885 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	6 885 €
(50% Fonds propres, 50% prêt à taux zéro du Département)	

## REFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE, DU PRAEU ET DE LA MAIRIE

La **toiture de l'école**, du **préau** et celle de la **mairie** étant anciennes et en mauvais état, la commune a dû prendre la décision de les rénover. L'entreprise GRANGE a réalisé les travaux de réfection des toitures mais également la réfection de toute la zinguerie.

### École

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	22 209,20 €
<b>Subventions (Département) :</b>	8 883,68 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	13 325,52 €
(Fonds propres)	

### Mairie

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	23 387,52 €
<b>Subventions (Département) :</b>	9 355,01 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	14 032,51 €
(Fonds propres)	

## TRANSFORMATION DU GARAGE (ANCIEN ATELIER) EN BUREAUX

Des travaux d'aménagement de l'ancien atelier en **2 bureaux destinés à l'école et à l'ALAE** ont été entrepris. Des travaux de maçonnerie, d'isolation, de placage, de carrelage et de peinture ont été accomplis ainsi que la pose de 2 baies vitrées équipées de volets roulants.

Les directrices ont pu prendre possession des lieux durant les vacances de Noël. Le bureau de la Directrice de l'école a été équipé et meublé. Il est accessible par la cour de l'école et celui de la Directrice de l'ALAE directement par le parking. Une rampe d'accès PMR a été également aménagée.

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	20 678 €
<b>Subventions (Département) :</b>	8 176 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	12 502 €
(Fonds propres)	



### RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE BOURG

Dans le but d'améliorer de manière significative les performances énergétiques de notre éclairage public, des travaux de mise en place d'un **éclairage LED** ont été engagés pour un coût total de 48 125 € avec une part restante à la charge de la commune de 12 546 €. Ainsi, 41 lampadaires ont été remplacés dans le centre du village, avec une baisse d'intensité progressive des lampes LED de 40 % de 23h à 5h. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la **transition énergétique**.

### AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Située à côté du City, cette **aire de jeux** a ouvert ses portes pour la rentrée !

Elle est composée de deux espaces, un pour les 2-6 ans et un autre pour les 6-12 ans pour que chacun puisse s'amuser de manière ludique. Les enfants peuvent courir, escalader, imaginer des histoires... dans un espace sécurisé.

Cette **aire de jeux** a été réalisée par la société KASO Occitanie. Un **espace pique-nique** a été implanté à proximité.

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	24 961 €
<b>Subventions (Département) :</b>	5 760 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	19 201 €
(Fonds propres)	

### PLU

Depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) du 13/12/2000, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols). Il sert à définir les différentes constructions, les constructions futures, les zones naturelles... Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Le PLU doit être compatible avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

#### Le PLU comprend plusieurs documents :

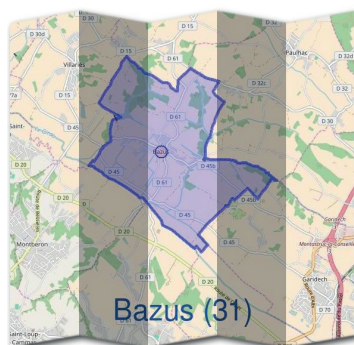
- Rapport de présentation
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Règlement avec une partie graphique (zonage) et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones.

Le zonage comprend 4 types de zones :

- U pour les zones urbanisées
- AU pour les zones à urbaniser
- N pour les zones naturelles
- A pour les zones agricoles

**Le PLU a été approuvé à l'unanimité en conseil municipal le 28 juin 2018 et est exécutoire depuis le 5 juillet 2018.**

**Vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune.**



### RENOVATION DES MENUISERIES DE LA MAIRIE

Les **fenêtres de la mairie** étaient en très mauvais états et en simple vitrage. Les travaux de remplacement des fenêtres en double vitrage équipés de volets roulant ont été réalisés par les entreprises DELMAS (menuiseries) et DESCALZO-PASCUAL (électricité). Ces travaux ont permis une **isolation thermique et phonique**.

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	11 941,20 €
<b>Subventions (Département) :</b>	4 503,40 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	7 347,80 €
(Fonds propres)	

### DIVERS :

- Réfection des routes : chemin des Brassiers.
- Acquisition d'un ordinateur pour remplacer celui de la Directrice des écoles.
- Acquisition de petits matériels (tronçonneuse, chaises, autolaveuse...).



## Travaux en cours

### BAZUS MONTE EN DÉBIT !

Il aura fallu une année et demie pour que l'Architecte des Bâtiments de France, valide l'emplacement du coffret. Courant 2019, **une armoire PRM** (Point de Raccordements Mutualisés) sera installée au centre du village pour offrir à tous les habitants un meilleur débit internet.

### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

La mise aux normes **d'accessibilité aux PMR** des bâtiments recevant du public s'inscrit dans l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée). Ces travaux concernent plusieurs bâtiments.

Tout d'abord, une **rampe d'accès** PMR a été construite pour permettre l'accès dans une classe qui comportait des escaliers. (Les autres classes étaient déjà aménagées).

Une **rampe d'accès** PMR a également été implantée à la salle des fêtes, les deux **portes d'entrées** seront changées pour respecter les normes PMR.

Un **WC public** adapté aux PMR va être aménagé à côté de la salle des associations.

De plus, des **places de stationnement dont 1 PMR** vont être aménagées au niveau de la salle des associations.

<b>Coût total de l'opération HT :</b>	23 199 €
<b>Subventions (Région) :</b>	8 119 €
<b>Subventions (Département) :</b>	8 259 €
<b>Part restante à la charge de la commune :</b>	6 821 €
(Fonds propres)	

### RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Une seconde tranche de **rénovation de l'éclairage public** a été engagée en périphérie du centre bourg soit environ 30 lampadaires qui seront équipés en **lampe LED**. Le coût total est de 38 500 € dont 7 797 € restant à la charge de la commune. Ainsi plus de 40 % du réseau de l'éclairage public sera rénové.



## Projets à l'étude

### EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CHEMIN DES MOURILLOUS)

Une étude est en cours pour engager l'extension de l'éclairage public au niveau du chemin des Mourillous à partir du bas de la place du village.

### POMPES À CHALEUR POUR L'ECOLE ET LA MAIRIE

Une étude a été initiée pour installer **des pompes à chaleur** réversibles dans deux classes situées dans le bâtiment accolé à la mairie (les deux autres bâtiments scolaires étant déjà équipés). Effectivement, leur utilisation pourra permettre de chauffer les classes durant la période de transition avant la mise en marche de la chaudière. Par ailleurs, cela permettra de palier aux fortes chaleurs d'été. Une étude pour équiper les locaux de la mairie est également envisagée.

### MENUISERIES DE LA SALLE DES FETES

Les menuiseries de la salle des fêtes sont très abîmées et en simple vitrage. Dans le cadre de l'amélioration énergétique, une étude de rénovation est envisagée.

### Fête de Noël de l'école

Ambiance festive et conviviale pour la **fête de Noël** de l'école **mardi 18 décembre** qui a remporté un véritable succès.

Les 3 classes se sont métamorphosées en boutiques d'art où étaient exposées pour la vente des « œuvres » fabriquées par les enfants. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier la qualité des objets, et la révélation de tant de talent insoupçonné des écoliers. Les bénéfices de ces ventes ont été reversés à la coopérative scolaire pour permettre des sorties scolaires.

**Les élèves ont chantés des chansons sur le thème de Noël.**

Pour clôturer la soirée, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par les enseignants.



### La vie scolaire

**Villariès :**

28 GS/MS (Mme BAROUD)

26 MS/PS (Mme BERTHELOT)

**Gargas :**

27 CM1/CE2 (Mme MARTIN)

26 CM2 (Mme FERNANDEZ)

**Bazus :**

26 CP (Mme ROLLAND)

25 CE1 (Mme DERBIAS)

26 CE2 (Mr COSSET)

Suite à une baisse d'effectifs, une **classe de maternelle a été fermée** à la rentrée de septembre 2018.

**Les inscriptions en maternelle pour la rentrée 2019/2020** auront lieu pour les enfants nés en 2016, du **11 au 22 février 2019 à la mairie de Villariès**. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'inscription à remplir à la mairie de Bazus au préalable.

**La tournée croissant, aura lieu le samedi 26 Janvier 2019 de 8h à 12h.**

Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres. Nous vous rappelons que cette action aidera à financer les sorties de l'école de maternelle de Villariès et la classe découverte de la classe de CE1/CE2 de Bazus.

### ALAE

Le site de l'ALAE : [www.lecgs.org](http://www.lecgs.org)

Contact : 06.58.84.15.09

Matin 7h30 / 8h50 (gratuit dès 8h35)

Midi 12h / 13h20

Soir 16h05 / 18h30 (gratuit jusqu'à 16h45)

Mercredi 11h40 / 12h40 (gratuit jusqu'à 12h15)

### Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.)

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil, parents ou futurs parents employeurs d'un professionnel de l'accueil individuel salarié, assistants maternels agréés, gardes d'enfants à domicile salariés directement par un particulier, intéressés par les métiers de l'accueil individuel du jeune enfant ? **Le RAM est là pour vous !**

Deux professionnelles vous accueillent sur rendez-vous :

Tous les après-midi, le mercredi et les vacances scolaires toute la journée, vous pouvez les joindre au 05 62 79 26 87 par email à :

[ram@coteauxdugirou.fr](mailto:ram@coteauxdugirou.fr) ou sur le site [www.cc-coteaux-du-girou.fr](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr)

Adresse : C3G - 1 rue du Girou 31380 Gagnague - Sur RDV

### Classe découverte de CE2

Du **28 mai au 1er juin 2018**, les élèves de la **classe de CE2** de l'école de BAZUS sont partis en **Classe Découverte à Vieux-Boucau**. Organisé autour de l'activité Voile (sur le lac de Port d'Albret), ce séjour a été l'occasion pour les enfants de pratiquer la pêche à pied, de visiter le port de plaisance de Capbreton et d'enrichir leurs connaissances du paysage littoral.

Ils ont pu en outre être sensibilisés à la préservation de la dune landaise. C'est la fête pleine de souvenirs qu'ils sont rentrés à la maison, et la valise pleine de sable !

Cette expérience sera reconduite en 2019 durant le mois de mai : la classe de CE1/CE2 partira à Garin, près de Luchon, à la découverte du milieu montagnard.

Les communes de Bazus, Villariès et Gargas ont aidé financièrement l'école pour organiser cette sortie à hauteur de 30 € par élève de leur commune respective.





## Taxe d'habitation

La taxe d'habitation est calculée à partir de la **valeur locative brute** (une valeur locative de référence, qui augmente quasi automatiquement chaque année), des caractéristiques de la maison (dimension, niveau de confort...) et de votre **situation personnelle** (vos revenus, la composition de votre foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les services des impôts multiplient cette valeur locative brute par les taux fixés par les collectivités locales.

**Notre commune n'a pas augmenté son taux de TH (10,67%).**

Si vous avez subi une augmentation c'est que la valeur locative brute a évolué ou que les taux des autres organismes ont augmentés et cela indépendamment de notre volonté.

TAXE D'HABITATION 2017		TAXE D'HABITATION 2018	
Éléments de calcul	Commune	Éléments de calcul	Commune
Valeur locative brute		Valeur locative brute	3204
Valeur locative moyenne	3166	Valeur locative moyenne	3533
A		A	
• Général à la base	3462	• Général à la base	
B		B	
• Personne(s) à charge		• Personne(s) à charge	
A		A	
- Par personne rang 1 ou 2	10 %	- Par personne rang 1 ou 2	10 %
pour personne(s)		pour personne(s)	
T		T	
- Par personne rang 3 ou +	15 %	- Par personne rang 3 ou +	15 %
pour personne(s)		pour personne(s)	
E		E	
• Spécial à la base		• Spécial à la base	
N		N	
• Spécial handicapé	0 %	• Spécial handicapé	
S		S	
Base nette d'imposition	3166	Base nette d'imposition	3204
Taux d'imposition 2017	10,67 %	Taux d'imposition 2018	10,67 %
Cotisations 2017	338	Cotisations 2018	342
Dont Majoration Rés. Secondaires		Dont Majoration Rés. Secondaires	

## Ma santé communale

Aujourd'hui tout le monde ne peut s'affranchir d'une Mutuelle Santé adaptée à ses besoins, du fait des tarifs élevés.

**Ma Santé Communale** distribuée par AXA a proposé à la mairie de Bazus de faire bénéficier ses administrés d'un **tarif de groupe en Complémentaire Santé**.

Quels sont les avantages de ce tarif de groupe ?

- **Une réduction à vie de 30% pour les seniors à partir de 60 ans.**
- **Une réduction à vie de 30% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales...**
- **Une réduction à vie de 17,5% pour les salariés**, sachant que nombre d'entre eux sont couverts par leur mutuelle d'entreprise.

Le conseil municipal, jugeant cette offre intéressante, a donné son accord pour une démarche au bénéfice exclusif de ses administrés. La municipalité, comme il se doit, n'a aucun intérêt financier dans cette opération.

**Vous pouvez donc, bénéficier d'une couverture adaptée à vos besoins, à un tarif attractif.**

**Mme Bigle Audrey**, votre interlocutrice AXA, se tient à votre disposition pour tous renseignements précis: garanties personnalisées et tarifs correspondants, devis comparatifs, évaluation des économies.



Audrey Bigle : 06 66 71 82 11



## Le recensement militaire ou citoyen

Tout jeune Français (fille et garçon) **dès 16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile qui lui délivrera une attestation de recensement (attention : pas de duplicata). Il sera ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté** (JDC). À l'issue de la JDC, il recevra une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...)

Le recensement permet également à l'administration de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

**NOUVEAU : 6 mois après votre recensement** en mairie, vous pouvez ouvrir un compte sur « **majdc.fr** » dans l'espace administré.

Cela vous permettra :

- de visualiser et télécharger la convocation à la JDC
- de modifier la date et le lieu si besoin
- de télécharger votre attestation de participation
- d'accéder à toutes les coordonnées utiles

## Le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

La prévention de la production des déchets représente un véritable enjeu de société. Réduire les déchets est de la responsabilité de chacun et nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous.

### Les 3 objectifs du PLPDMA :

- Quantitatif : réduire de 13% les déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici 2025
- Qualitatif : réduire la nocivité des déchets.
- Gouvernance et animation : développer la mobilisation et la coopération des acteurs du territoire et des collectivités adhérentes.

### Le Plan d'actions :

- Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des bios déchets et des déchets verts

Développer :

- le compostage individuel
  - le compostage collectif
  - le compostage dans les cimetières
  - le compostage dans les écoles
  - les alternatives à la collecte des déchets verts
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

- Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation  
Développer les alternatives à la collecte des encombrants  
Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères

- Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets  
Sensibiliser pour un changement de comportement  
Intensifier la distribution des autocollants Stop-Pub  
Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions

- Développer l'exemplarité de la C3G et des communes adhérentes  
Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public.

### Quelques idées pour éviter d'alourdir nos poubelles :

- Faut-il acheter neuf ou d'occasion ?
- Est-il vraiment nécessaire de l'acheter ?
- Puis-je louer le matériel ?

**Et surtout : Employer un sac réutilisable pour faire vos courses.**

## Nos joies, nos peines

### Naissances

Ils ont souri à la vie...

12 Février	BANSEPT CHABRAND Maëlia
1er Août	DEBAR Jade
26 Sept.	CAZALS Keziah



### Mariages

Ils se sont dit oui ...

16 Juin	LOUGARRE Emilie et FANGUIAIRE Fabien
10 Août	CHAMBERS Shelby et CALVET Simon
20 Octobre	TUJEK Aurélie et CANTALOUBE Mathieu



### Décès

Ils nous ont quittés...

17 Mars	CAYRAC Michelle
4 Juin	FRAYSSINET Alice
29 Juillet	GARZOTTO Zaïre
19 Août	SUDRES Guy
17 Sept.	TERRANCLE Edouard



## Dématérialisation des demandes de cartes grises

Dorénavant, toutes les demandes concernant les cartes grises doivent être effectuées exclusivement en ligne, sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

## Instruction des cartes d'identité et passeports

Les mairies non équipées de dispositif de recueil, comme la mairie de Bazus ne peuvent plus recevoir de dossier de demande de Cartes Nationales d'Identité et Passeports. Pour toute demande, veuillez-vous adresser aux mairies de Montastruc la Conseillère, L'union, Castelginest, ...  
Une pré-demande peut être effectuée en ligne.

## Pacsez-vous en mairie !

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) a été transféré aux Officiers d'Etat Civil en mairie. Il peut être également réalisé auprès d'un notaire. Pour la constitution du dossier, merci de bien vouloir vous adresser au secrétariat de la mairie.



## Elections européennes

Les élections européennes permettent d'élire les députés au Parlement européen.

Elles auront lieu le **26 mai 2019**.

**NOUVEAU : vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019.**

## Lois et règles de civisme

Un petit rappel des règles de bon voisinage et de civisme...

### Nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ou tout autre matériel bruyant doivent s'effectuer :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

**Les aboiements de chiens**, nuisances sonores qui relèvent du Code de la santé publique. Les propriétaires d'animaux sont encouragés à prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage et veiller à éviter que ceux-ci n'aboient pas de façon intempestive.

### Mais aussi :

- **Les abords des regroupements des containers à déchets ou à recyclage doivent être laissés propres.** Il est fréquent de voir ces endroits transformés en déchetterie : ces agissements sont dignes de goujat et sont passibles d'amende.

- **Le parking de la Mairie** est strictement **réserve aux usagers de la mairie**, il est formellement interdit de stationner sur ces emplacements. De même, **il est absolument interdit de se garer sur les trottoirs**, ils sont réservés à l'usage des piétons pour leur sécurité.

- Les animaux de compagnie **ne doivent pas divaguer** dans le village **ni laisser des déjections** sur les voies publiques, places ou terrain de jeux. La loi oblige les propriétaires des chiens à ramasser les déjections de leur chien (sous peine de 450€ d'amende).

- **Les chiens de 1ère et 2ème catégories doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration en mairie et d'une obtention d'un permis de détention.**

- **La commune de Bazus a signé un contrat avec la SACPA** (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) pour qu'elle prenne en charge la capture des animaux en divagation. Les frais de garde seront à la charge du propriétaire de l'animal. **La SACPA récupère aussi les animaux morts sur notre territoire.**

**N'hésitez pas à nous signaler en Mairie tout animal errant ou mort.**

## Règles d'urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de créer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à **l'obligation de déposer une demande d'autorisation**. Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple **déclaration préalable** ou d'un **permis de construire**. De plus, dans le périmètre de protection de l'église, les travaux sont également soumis à **l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France**.

### Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, abri de jardin...)
- modification de façade,
- création ou agrandissement d'une ouverture ou velux,
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes,
- construction des équipements liés aux énergies renouvelables (panneaux solaires, photovoltaïques...).

### Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (> 20 m<sup>2</sup>),

- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment (entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux).

**Démolition** : toute démolition (partielle ou totale) nécessite un permis de démolition.

**Pour information, en 2017, le service instructeur de Gragnague a reçu 34 dossiers d'instruction de la commune de Bazus. Le coût de ces instructions a été de 4 347 € à la charge de notre commune.**





## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2019

### JANVIER

Dimanche 6 : Galette des aînés (Comité des Fêtes)

Samedi 19 : Vœux du Maire

Dimanche 20 : Repas des aînés (Mairie)

Samedi 26 : Tournée Croissants (Ecole maternelle)

### AVRIL

Trophée Roger RIVAYRAN (Pétanque)

### JUIN

7-8-9 et 10 : Fête de la Pentecôte (Comité des Fêtes)

Dimanche 9 : Dépôt de Gerbe pour la commémoration du 8 mai

Lundi 10 : Concours de la Fête (Pétanque)

Samedi 22 : Fête de la Musique (Bazus Band)

### JUILLET

Inter village (Pétanque)

### AOÛT

Samedi 31 : Tables Gourmandes

### SEPTEMBRE

Coupe d'été + Inter village (Pétanque)

### OCTOBRE

Inter village (Pétanque)

### NOVEMBRE

Dépôt de Gerbe pour l'Armistice

## Comité des fêtes

### Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Présidente : Fabienne FAVA

Vice-Président : Ahmed BOUCHARB

Trésoriers : Julien LAFON et Marie-Christine PINEL

Secrétaires : Stéphanie COURNEDE et Sylvie DE VECCHI

Membres : Isabelle, Eric, Samuel, Tony, Véronique, Cédric, Mélissa, Pierre, Claude

L'année 2018 a été une agréable année remplie d'animations, de divertissement et surtout de convivialité.

Elle a commencé avec **la galette des aînés**.

Ensuite après de long mois de préparation, **la fête locale de Pentecôte** s'est déroulée dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. Elle a remporté un très grand succès aussi bien chez les petits que chez les grands.

La preuve, cela a même suscité l'organisation d'une **1ère Re-fête** en ne reprenant que les atouts majeurs : pétanque, jeux gonflables gratuits pour les enfants et la paëlla servie sur la place du village.

L'année s'est clôturée avec **le traditionnel et indétrônable cous-cous**, où nous n'avons malheureusement pas pu accueillir toutes les personnes souhaitant venir, faute de place.

Pour continuer à faire vivre nos animations tout au long de l'année, le comité des fêtes de Bazus recherche de nouveaux bénévoles. Nous lançons un avis à la population :

## WANTED BÉNÉVOLES !

Tu as entre 18 et 99 ans ?

Tu es plein d'énergie et de bonne humeur ?

Tu aimes faire la fête et rigoler ?

Tu as plein de belles idées ?

**Alors rejoins-nous vite !!!**



## Groupement des Parents d'Elèves

Présidente : Sandrine BOYE

Vice-Présidente : Jessica PERUCCHIETTI

Secrétaire : Mathilde CHAU

Secrétaires adjointes : Charlotte JAMOIS et Céline HORCKMANS

Trésorière : Vanessa BASSETTO

Vice Trésorière : Cynthia LOCHON

Notre mobilisation et notre existence remontent à plus de 10 ans.

**Le groupement des parents est constitué de parents bénévoles résidant dans les trois communes du R.P.I.**

Nous sommes une association de loi 1901, parfaitement apolitique dont l'objectif est de représenter au mieux l'intérêt de nos enfants et d'organiser des événements (ventes de chocolats, sapins ...) dont l'intégralité des bénéfices est reversée de manière équivalente aux 3 écoles du RPI.

Notre présence n'a de raison d'être que pour améliorer la vie de nos enfants durant le cursus scolaire.

Comme l'année dernière il n'y aura plus de mot imprimé dans les cahiers de liaison pour la remontée des questions avant chaque conseil d'école. La diffusion se fera par mail auprès des personnes qui auront renvoyé leur adresse à la boîte du groupement.

## Anciens combattants

**Gaétan CAMPONOVARA** est le président de l'Association des **Anciens Combattants de Bazus et porte-drapeau** de la Commune. Déjà 1 an qu'il détient cette fonction, il a présidé sa 1ère Assemblée Générale le dimanche 25 novembre, autour d'adhérents et de sympathisants, en exposant un bref bilan moral et financier de l'association. Tous les participants ont partagé ensuite le verre de l'amitié, et ont clôturé cette journée par le traditionnel repas convivial à l'Auberge de Gragnague. **Félicitations pour sa fidélité au devoir de mémoire**, une mission indispensable qu'il exerce aujourd'hui, exigeant une grande disponibilité par une présence assidue aux diverses cérémonies de commémoration du canton.



## Presbytère de Saint-Loup-Cammas

Secrétariat : 05 61 09 73 97

Email : paroisse.aucamvillestloup31@gmail.com

Père : Joseph BAVURHA BAHATI

6 pl de l'Eglise 31140 ST LOUP CAMMAS

Site : www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Père : Jean GAKONA

## A.C.C.A. – Les Chasseurs

**Le Bureau :**

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : André MEJA

Vice président : Roger FAVA

Trésorier : André DARDENNE

## Les Anciens Combattants

**Le Bureau :**

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : Gaétan CAMPONOVARA

Trésorier : Robert BERTON

Secrétaire : Robert BERTON

## Club Art'Color

**Contact :** Rachel LACOME / rachel.lacome@hotmail.fr

## Bazus Band

Présidente : Catherine PRAVIE (06 81 80 73 11)

Trésorier : Fabrice LAVIGNE

Secrétaire : Sandrine LACOMBE

**Cette année nous fêtons les 10 ans du Bazus Band et de la fête de la musique !!**

## Club Omnisport et Loisirs

**Présidente :** Nicole COSSON 06 88 66 48 29

## Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

**Le Bureau :**

Présidents d'honneur : Georges BOVO et Louis MAILLE

Président : Jean Claude BIAU (06 86 48 69 26)

Trésorière : Cécile GARCIA

Secrétaire : Marie-Christine PINEL

2018 fut une année agréable pour la Boule Sportive de Bazus. De nouveaux joueurs(es) sont venus intégrer ce club convivial dans les divers challenges et autres petites parties (inter villages, concours de la fête, jambon...). N'hésitez pas à venir vous détendre, petits et grands autour d'une partie de pétanque.

**La convivialité est le mot d'ordre de ce club.**

En 2019 de nombreuses manifestations vous seront proposées. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements ou passer nous voir sur la place du village **tous les mercredis à 21h.**

**Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 !**



# Rétrospective 2018



Fête locale



Classe découverte CE2



Galette des rois



Mariage Émilie & Fabien



Marché gourmand



Mariage Aurélie & Mathieu



Monument aux morts



Remise diplôme brevet des collèves



Classe découverte CE2



Réunion publique Gendarmerie



Commémoration centenaire 14-18



Lâcher de ballons





Visite du CORG



Le comité des fêtes en action



Repas fête locale



Fête de Pentecôte



Jeux gonflables



Prix initiative solidaire



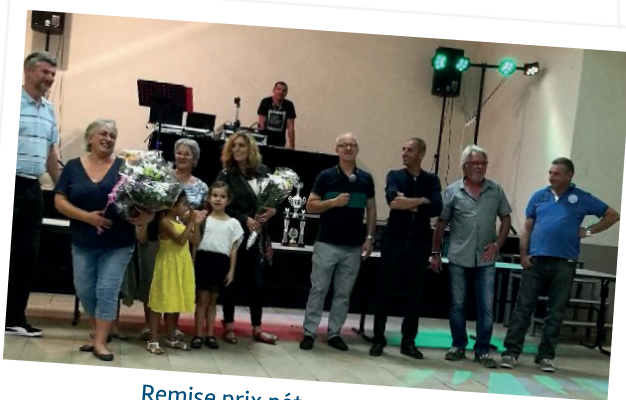
Commémoration 11 Novembre



Mariage Shelby et Simon



Fête de Noël à l'école



Remise prix pétanque



Club de pétanque



Marché gourmand



# Bazus Autrefois



# Bazus 1 Siècle plus tard